

"Compost Avenir" lauréat du Startup Weekend ESS 2022



C'est un projet en faveur du recyclage des déchets ménagers qui a retenu l'attention du jury de ce 4ème opus du startup weekend ESS organisé par l'association Webcup, La Cress, La Mairie de Le Port et le TCO.

Une centaine de participants dont une vingtaine de coaches, des bénévoles, des ateliers autour de la thématique, des heures de travail, voilà les ingrédients d'un startup weekend. Une fois encore, cet évènement a contribué à la maturation d'idées dans les domaines de l'Économie Sociale et Solidaire.

"Pendant ce weekend, les porteuses et porteurs de projet ont pu inscrire l'ESS comme moteur d'alternatives aux défis sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux de nos territoires" nous explique Frédérique Annette, présidente de la CRESS Réunion.

Validation des projets

Le jury a eu la lourde responsabilité de départager les 7 projets en course pour le titre de vainqueur.

Finalement, et après 2h de délibération Compost Avenir porté par Théau DAVIOUD a été reconnu grand lauréat de ce startup weekend ! "Je suis fière : quand on entreprend on ne sait pas toujours où on part, là j'ai eu la validation que mon projet a un avenir".

Afin de réduire l'enfouissement des déchets organiques, ce projet propose une solution de proximité avec la création d'une jardinière avec en son centre un composteur, ce qui permet d'agir au quotidien, non seulement en triant et valorisant les déchets, mais aussi en offrant un espace de plantation de qualité."

Il remporte ainsi tout le nécessaire au bon commencement de son activité avec différentes prestations offertes par la BRED, des heures de conseil en cabinet d'expertise comptable offert par les cabinets JHP Walter France et JHP So Finance, la création du logo et de la charte graphique offert par l'agence de communication Du Simple Au Double, la création du site internet par RUN IT System, mais aussi des formations en stratégie digitale et réseaux sociaux par Créalise, et des ateliers crowdfunding avec Pcpoc.

Les autres projets n'ont pas démerités !

“Malakafé” porté par Jehanne Lamaud Bohi arrive en 2nd position

Malakafé souhaite créer un café socioculturel dans le centre ville de Le Port. Ce lieu intergénérationnel proposera des ateliers thématiques, mais aussi un espace de coworking pour les professionnels. Le projet vise à créer un lieu de cohésion et d'inclusion sociale au centre-ville.

“PermaPéi” porté par Aïssa Augustin remporte le 3ème prix

PermaPéi propose de fédérer un réseau de jardins créoles chez l'habitant au Hangar à Saint-Paul. Le but est de recréer du lien entre les voisins et les familles en organisant des ateliers de jardinage et des chantiers solidaires. Tout ceci avec comme objectif final de relocaliser la production alimentaire à l'échelle humaine d'un quartier.

“Allon joué kanet” remporte le coup de cœur par Inès Rabeson

Avec ce projet, Inès Rabeson propose une structure innovante, un lieu d'accueil pour les enfants géré par les parents eux-mêmes. L'idée est de mettre le parent au cœur de la garde. Chacun pouvant laisser son enfant un certain nombre d'heures à condition de donner l'équivalent de son temps à un autre moment.

“La Kaz bonheur gramounes” élu par le public

Comme à chaque édition le public a pu se prêter au jeu du vote de son projet favori, c'est ainsi que La Kaz bonheur gramoune, porté par Narindra Meronville, a remporté ce titre.

Ce projet propose un lieu d'accueil en journée pour les séniors, sur le même principe qu'une crèche.

Un format qui plait toujours autant

Tous les participants sont du même avis : ils ont beaucoup appris tant humainement que sur le plan professionnel pendant ce marathon entrepreneurial de 54 heures !

L'association Webcup a à cœur de dénicher des talents locaux au travers l'organisation de Startup Weekend, et ce depuis 2011. Cette édition est la vingt et unième sur l'île, et a permis de créer une vingtaine de start-up innovantes.

Les lauréats de cette édition auront l'honneur d'être accueillis par la Ville de Le Port, au Kabardock, en présence de Monsieur de le Maire, le lundi 5 décembre 2022 dès 18h00 pour la cérémonie de remise des prix.

Le jury de cette édition était composé de :

- Mikaël Guezlot, délégué du préfet à l'arrondissement ouest
- Françoise Marchat, directrice Régionale de l'Animation Commerciale Professionnels
- Denise Delavanne, vice présidente du TCO, déléguée à la politique de la ville et à la cohésion sociale
- Mihidoiri Ali, adjoint à la mairie de Le Port, délégué à l'économie sociale et solidaire
- Frédéric Annette, président de la CRESS Réunion
- Ben Amar Zeghadi, délégué national d'ESS France Outre Mer.